

Lyon, le 7 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**CITÉ INTERNATIONALE DE LA GASTRONOMIE
LA MÉTROPOLE DE LYON PREND ACTE DE LA DÉCISION DE MAGMA CULTURA**

La Métropole de Lyon prend acte du souhait de Magma Cultura de ne plus exploiter la Cité Internationale de la Gastronomie de Lyon. Une délibération sera proposée au vote lors du Conseil de la Métropole prévu fin juillet.

La décision de Magma confirme que ce projet n'était pas viable dès sa genèse, une situation amplifiée par la crise du Covid.

L'avenir du lieu sera étudié en lien étroit avec les parties prenantes du projet, dont les mécènes. La réouverture rapide au public du Grand Dôme est par ailleurs en cours d'étude.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon « *La décision de Magma Cultura est une opportunité pour la Métropole et les Grandes Lyonnaises et les Grands Lyonnais de se réapproprier ce lieu emblématique du territoire.*

Je vais me rapprocher de l'ensemble des acteurs économiques, associatifs et institutionnels afin de travailler ensemble au futur de ce lieu. Un avenir qui ne peut se construire qu'avec les habitantes et habitants de la Métropole ».

Contact presse :

Nicolas Perez 06 67 95 13 59

nicolas.perez@grandlyon.com